



Le courrier de la Lesse

Actions Résolues

Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

📍 : Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort ☎ : 084 / 22 26 65

✉ : info@crlesse.be 🌐 : www.crlesse.be 📺 : www.facebook.com/crlesse

N°161
juin
2023

| Action 23Le0214

Portée par le service cours d'eau de la province de Luxembourg, cette action effectuée sur le ruisseau de Bonnefosse à Forrières (Commune de Nassogne) a permis de stabiliser la berge à l'aide d'enrochements.



Avant



Après

| Point Noir résolu N°LeEr1309

En réalisant l'inventaire de terrain sur le ruisseau Du Fond De Reux, sur la commune de Ciney, l'équipe a pu constater que l'accès du bétail au cours d'eau a été empêché grâce à la pose d'une clôture.

En empêchant le bétail d'accéder au cours d'eau, les déjections animales n'enrichissent pas le milieu aquatique en phosphore ou en nitrates, diminuant ainsi le risque d'eutrophisation des eaux. De plus, la clôture protège les berges du piétinement et de l'érosion causée par le bétail. La clôture des cours d'eau n'est pas que bénéfique pour la biodiversité et la qualité de l'eau. Rappelons qu'elle l'est aussi pour la santé et la productivité des animaux. En effet, de très nombreuses maladies sont liées aux zones humides (piétin, grande douve du foie). Aussi, les animaux boivent moins d'eau lorsqu'elle est de piètre qualité, ce qui conduit à une réduction de la productivité, notamment en élevage laitier.



Avant



Après

Baignade !

Depuis ce 15 mai 2023, 3 zones de baignade officielles situées sur le sous-bassin de la Lesse sont désormais ouvertes :

1. La Lesse à Houyet
2. La Lesse à Pont-à-Lesse
3. Le complexe sportif de Libramont

La qualité des eaux des 36 zones de baignades en Région wallonne est contrôlée hebdomadairement tout au long de cette saison balnéaire.

En cas d'échantillon non conforme aux normes, la zone est considérée comme impropre à la baignade. La Région wallonne invite alors le bourgmestre concerné à prendre les mesures d'interdiction qui s'imposent.

On constate cependant que de nombreux autres endroits sont utilisés pour la baignade par les habitants et les touristes, sans garantie de qualité de l'eau (puisque'il n'y a pas de contrôle), avec les risques pour la santé et la sécurité (barrages, trous d'eau, différences de températures, racines...).



Il faut savoir également que la baignade est d'office interdite dans les 30 mètres avant et après un barrage (danger de noyade).

Pour vérifier la qualité des zones de baignade tout au long de la saison, rendez-vous sur :

[http://
environnement.wallonie.be/
baignade](http://environnement.wallonie.be/baignade)

Nouvelle STEP

Bonne nouvelle pour la commune d'Awenne (Saint-Hubert) ; une station d'épuration (STEP) est actuellement en construction et sera effective dès 2025 !

Les égouts du village seront désormais traités avant d'être rejetés dans la rivière.

A cette occasion, la cellule du Contrat de Rivière Lesse est venue animer les élèves de l'école d'Awenne sur le fonctionnement des STEP.

La première partie de l'animation consistait à rendre, étape par étape, un échantillon d'égout (factice) plus propre, à l'aide de différents ustensiles mis à disposition.

Sur base de leurs manipulations, les enfants ont reconstitué une maquette reprenant les différentes étapes de traitement des eaux usées au sein d'une STEP. Ils ont pu se rendre compte que la station permet de nettoyer en grande partie nos eaux usées, mais que tout n'y est malheureusement pas arrêté et se retrouve alors dans la rivière.

Pour terminer, les enfants ont confectionné un produit multi-usages écologique qu'ils utiliseront chez eux.

Merci à tous ces jeunes Awennois pour leur écoute et leur enthousiaste participation !



Osons la nuit !

Le dernier weekend de ce mois de juin, un peu partout en Wallonie, parents et enfants « oseront la nuit ».

Venez prendre part à cette constellation et vivre une nuit inoubliable avec d'autres familles, au cœur de la forêt. Repas au coin du feu, animations, balade nocturne, et, nous l'espérons, un ciel dégagé pour avoir des étoiles plein le plafond... et vos yeux !

Par notre partenaire le CRIE DU Fourneau Saint-Michel.
Toutes les infos sur :

www.criesthubert.be/osons-la-nuit/



**Osez une nuit nature
à la belle étoile !**

30 juin - 1^{er} juillet 2023

partout en Wallonie

Saviez-vous que ?

En février 2021, un astéroïde s'est écrasé dans le nord de l'Angleterre. Le plus gros morceau du côté de la petite ville Winchcombe.

Tombée dans le jardin de la famille Wilcock, la météorite a été retrouvée moins de 12 heures après avoir touché le sol. La rapidité de la récupération a permis d'éviter pas mal de contaminations par des éléments terrestres, les chercheurs du Musée d'histoire naturelle de Londres ont ainsi pu mener une analyse détaillée de ce morceau d'astéroïde.

Ils ont alors bombardé quelque 530 grammes d'échantillons d'électrons, de rayons X et de faisceaux laser pour déterminer la composition exacte du spécimen retrouvé.

Il ressort de leurs travaux que la météorite de Winchcombe est d'un type assez rare et particulièrement fragile. Une météorite riche en carbone appelée chondrite carbonée comme il n'en avait encore jamais été trouvé dans le pays. Provenant d'un astéroïde situé près de l'orbite de Jupiter, à environ 300 millions de kilomètres de la Terre, elle a entamé son voyage jusqu'à nous sous la forme d'un bloc de roche de 30 kg, il y a de cela 300 000 ans environ. Un laps de temps très court à l'échelle du cosmos.

Les chercheurs révèlent aussi que la météorite contient des acides aminés et d'autres matières organiques. Tout simplement les éléments constitutifs de la vie. Et, en poids, quelque 11 % d'eau emprisonnée dans des minéraux. Mais surtout, qu'une partie de l'hydrogène qui constitue cette eau correspond à de l'hydrogène lourd, du deutérium. Dans un rapport tout à fait similaire à celui rencontré sur la Terre. Une bonne indication que l'eau, sur notre Planète bleue, provient d'astéroïdes riches en eau.



Au Royaume-Uni, la météorite Winchcombe est actuellement la seule météorite à avoir été vue tomber au cours des 30 dernières années et qui a été récupérée. Image © The Trustees of the Natural History Museum, Londres (Tous droits réservés)

Contrat de Rivière Lesse ASBL

Rue de Préhyr 12F
à 5580 Rochefort
084 / 22 26 65

Nos bureaux sont ouverts du lundi au
vendredi de 8h30 à 16h30.

N° d'entreprise : 0894.160.351
N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481
RPM : Dinant

*Le Contrat de rivière Lesse est financé par le
Service Public de Wallonie, la Province de
Namur, et les communes de Beauraing,
Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant,
Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny,
Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul,
Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin,
Tenneville et Wellin.*



[Se désabonner](#) | [Gérer votre abonnement](#)